

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 21 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-un décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Pierre LAULAGNET

Date de convocation : 14 décembre 2020.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 13
Votants : 15

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Catherine LEYNON, Jérôme MERCOYROL, Jean-Charles GONIEAUX, Sophie ALLEOUD, Yves LAMOINE, Tiphaine FARGIER, Michel PREVOST, Carole THOMAS, Bernard PUEYO

Excusés : Simone GUICHARD (donne son pouvoir à Yves LAMOINE), Philippe EUVRARD (donne son pouvoir à Philippe BOUNIARD)

Absents : Pas d'absent

M. Philippe BOUNIARD a été élu secrétaire

**Objet : Convention entre la commune et l'association A.S.B.H.
Fixant les modalités d'attribution de la subvention communale.**

Le Maire donne lecture et soumet à l'approbation du Conseil Municipal la convention qui fixe les modalités d'attribution de la subvention communale à l'Association Sportive Berg Helvie.

Il est proposé de verser une participation financière à hauteur de 28.00 € par jeune licencié d'ALBA LA ROMAINE.

La durée est fixée pour quatre ans à compter de 2021.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

-APPROUVE les modalités financières exposées ci-dessus ;

-CHARGE son maire de signer la convention de partenariat correspondante ;

-PRÉCISE que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente décision seront prévus au Budget Prévisionnel annuel.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 21 décembre 2020

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 22 décembre 2020
Le Maire
Pierre LAULAGNET



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

31 DEC. 2020